



La lettre d'information de Vincent Descoeur, député du Cantal



Le gouvernement doit accepter de renoncer aux hausses de taxes sur les carburants !

Le 30 octobre à l'Assemblée nationale, lors des questions d'actualité, j'ai demandé solennellement au gouvernement de renoncer aux nouvelles hausses de taxes sur les carburants qu'il a programmées jusqu'en 2022. Dans un contexte de hausse du prix du baril, persister dans le projet de hausse des taxes relève de l'aveuglement et de l'obstination, comme lorsqu'il s'est agi d'imposer les 80 km/h ! J'ai dénoncé le choix d'une fiscalité écologique punitive qui condamne des millions de Français, en particulier les ruraux, à subir la hausse des prix des carburants. Fiscalité écologique punitive qui pénalise les automobilistes avant d'être en capacité de leur proposer de réelles solutions alternatives accessibles au plus grand nombre.

[Voir la vidéo de mon intervention](#)



Pour la revalorisation des retraites agricoles

Dans le cadre d'une question au gouvernement, j'ai alerté le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur les difficultés croissantes que rencontrent les retraités agricoles, en particulier ceux qui perçoivent les plus petites pensions, en l'interrogeant sur le devenir de la proposition de loi visant à relever le minimum garanti des retraites agricoles de 75 à 85 % du Smic.

[Pour en savoir plus](#)



Quel avenir pour les petites lignes ferroviaires ?

J'ai interrogé la ministre des Transports sur l'avenir des petites lignes ferroviaires, en particulier la ligne Aurillac-Brive, dans un contexte d'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire. En effet, faute de travaux de modernisation, ces petites lignes pourraient être menacées de fermeture.

[Pour en savoir plus](#)

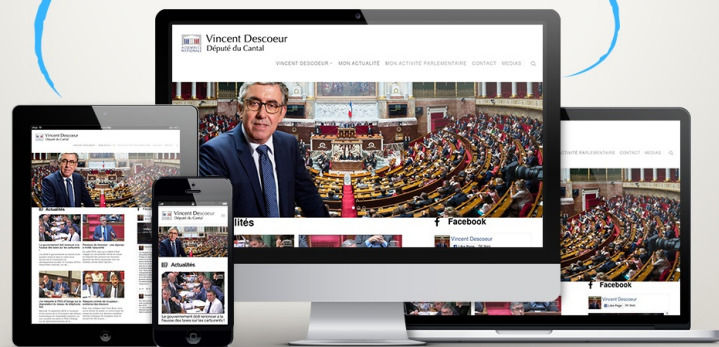


A l'école d'Arpajon pour expliquer le travail des députés

Sur invitation du Rectorat et de l'Inspection d'académie, qui avaient décidé d'inviter les parlementaires à intervenir dans des établissements scolaires à l'occasion du 60e anniversaire de la Constitution française, je me suis rendu dans une classe de CM2 de l'école d'Arpajon-sur-Cère pour répondre aux nombreuses questions des élèves sur le fonctionnement de nos institutions et le travail d'un député.

Le site de Vincent **Descoeur** fait peau neuve !

Rendez-vous sur www.descoeur.com



“Retrouvez mon actualité et suivez mes activités sur mon nouveau site internet et sa version mobile.”



Permanence parlementaire de Vincent DESCOEUR,
député du Cantal
24, rue Paul Doumer
15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 47 41 87
Mail : contact@descoeur.com



[Se désinscrire de la lettre d'information](#)

© 2018 Vincent Descoeur